

A. Renseignements généraux et directives

1. Le formulaire de demande doit être présenté à la Ville avant le début des travaux d'assainissement ou de remise en valeur visés par l'allègement de l'impôt foncier ou la subvention.
2. Avant de remplir le formulaire de demande, veuillez lire le guide du programme ci-joint et prendre rendez-vous pour rencontrer le personnel. Le guide du programme décrit l'objectif et les conditions de base du Programme d'allègement de l'impôt foncier et du Programme de subvention pour la remise en valeur de sites.
3. Si vous êtes mandaté par le propriétaire, veuillez à ce que les autorisations exigées soient remplies et signées par celui-ci, conformément à la section C ci-dessous.
4. S'il n'y a pas assez d'espace sur le présent formulaire pour vous permettre de répondre aux questions, fournissez les renseignements supplémentaires sur une page séparée et joignez-la au formulaire de demande rempli.
5. Veuillez joindre à votre demande :
 - a. toutes les études environnementales (évaluation environnementale de site de la phase I et de la phase II, plan d'assainissement (PA) et évaluation des risques);
 - b. le plan de travail détaillé et l'estimation des coûts préparés par une personne compétente (au sens défini dans la Loi sur la protection de l'environnement et dans le Règlement de l'Ontario 153/04, dans sa version modifiée) pour tous les travaux recevables d'assainissement environnemental et d'évaluation et de gestion des risques;
 - c. l'estimation des coûts préparée par un entrepreneur compétent pour les coûts recevables de réfection et de réaménagement;
 - d. le document de répartition des coûts et l'offre de prix confirmant les coûts estimatifs calculés pour tous les autres travaux recevables;
 - e. l'ensemble du plan d'implantation et des dessins détaillés d'architecture, de conception et de construction;
 - f. l'estimation de la valeur foncière après la réalisation du projet, préparée par un expert conseil en fiscalité foncière du secteur privé.

Veuillez noter que les frais d'assainissement doivent correspondre à la différence, dans le relèvement progressif des coûts, entre le réaménagement des zones vertes et le réaménagement des friches industrielles. Si par exemple il faut déjà creuser pour étayer la structure souterraine d'un parc de stationnement, les frais d'excavation ne sont pas recevables pour les besoins de la demande de subvention dans le réaménagement des friches industrielles.

En outre, tous les éléments de coût ne doivent pas comprendre les taxes, qui ne peuvent pas être récupérées dans le cadre du Programme de subvention pour le réaménagement des friches industrielles.

6. Vérifiez que le formulaire de demande est rempli et que toutes les signatures exigées sont fournies.
7. Inscrivez en caractères d'imprimerie (à l'encre noire ou bleue) ou tapez les renseignements demandés sur le formulaire de demande.
8. Vous pouvez remettre votre demande en personne ou l'envoyer par la poste à l'adresse suivante :

Ville d'Ottawa

Direction générale de la planification, des biens immobiliers et du développement économique

110, avenue Laurier Ouest, 4e étage

Ottawa (Ontario) K1P 1J1

À l'attention de :

Wendy Tse, coordinatrice (par intérim)

Ententes préalables et Programme des friches industrielles

613-580-2424, poste 12585

wendy.tse@ottawa.ca

B. Renseignements sur le propriétaire

Prénom et nom du propriétaire enregistré de la propriété

Adresse postale du propriétaire de la propriété (rue, ville, province, code postal)

Téléphone

Courriel

Prénom et nom du

Adresse postale du conseiller juridique (rue, ville, province, code postal)

Téléphone

Courriel

C. Autorisation du mandataire et renseignements

Si le propriétaire autorise un mandataire à agir en son nom pour la présentation de cette demande, il doit remplir et signer cette section. S'il y a un mandataire autorisé, toute la correspondance lui sera envoyée. Sinon, elle sera envoyée au propriétaire.

Je, _____, suis le propriétaire de terrain visé par la présente demande et j'autorise par les présentes mon mandataire ou conseiller juridique, _____ à remplir la présente et à agir en mon nom dans le cadre de celle-ci.

Fait à (Ville ou village) _____, le (jour) _____ du (mois) _____, en (année) _____.

Nom du propriétaire

Signature du propriétaire

Prénom et nom du mandataire

Adresse postale du mandataire (rue, ville, province, code postal)

Téléphone

Courriel

D. Renseignements sur la propriété

Adresse(s) municipale(s) de la propriété ou des propriétés visées par la demande (Street, City, Province, Postal Code)

Numéro du rôle d'évaluation

Adresse(s) municipale(s) de la propriété ou des propriétés visées par la demande

Utilisation actuelle de la propriété

La propriété est-elle un bien désigné aux termes de la partie IV de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario?

- Oui
 Non

Y a-t-il des ordres de travail non réalisés qui concernent cette propriété?

- Oui
 Non

Taille de la propriété en acres

S'il existe des bâtiments sur la propriété, précisez la taille de ces bâtiments en pieds carré.

Bâtiment 1

Bâtiment 2

Bâtiment 3

Montant annuel d'impôt foncier actuellement payé

Si cette propriété a des arriérés, veuillez préciser la valeur des arriérés d'impôt

Les arriérés d'impôt de cette propriété ont-ils été annulés (en tout ou en partie) dans le cadre d'un programme de la Ville?

- Oui
 Non

Si cette propriété a reçu ou recevra des subventions, des prêts ou une autre aide financière de la Ville dans le cadre d'un autre de ses programmes, précisez le programme et le montant d'aide financière reçu

E. Renseignements sur la personne compétente

Cette section doit être remplie par une personne compétente au sens de la Loi sur la protection de l'environnement et du Règlement de l'Ontario 153/04, dans sa version modifiée.

Prénom et nom de la personne compétente

Nom de l'entreprise

Adresse postale de la personne compétente (rue, ville, province, code postale)

Téléphone

Courriel

Déclaration de la personne compétente

La propriété décrite à la section D de la présente demande a fait l'objet d'une évaluation environnementale de site (EES) de phase II et, à la date d'achèvement de cette EES, elle ne satisfait pas aux normes applicables aux termes de la sous-disposition 4 i du paragraphe 168.4 (1) de la Loi sur la protection de l'environnement pour que soit déposé, en vertu de ce paragraphe, un dossier de l'état du site dans le Registre environnemental des sites.

Signature la personne compétente

F. Données environnementales

Décrivez tous les problèmes connus ou soupçonnés de contamination de l'environnement (sol, eau souterraine) sur la propriété indiquée à la section D, notamment :

- a. le type de contaminants;
- b. l'ampleur de la contamination;
- c. les causes de contamination (y compris une brève histoire de l'utilisation du site);
- d. les cuves de stockage souterraines et leur contenu actuel et passé;
- e. les cuves de stockage de surface et leur contenu actuel et passé;
- f. d'autres détails.

Évaluation environnementale de site (EES) de phase II

Détail de l'étude

Type d'étude	Date de fin de l'étude (mm/jj/aaaa)	Coût de l'étude (sans la TPS)	Montant total des subventions de toutes les sources (sans la TPS)	Coût net de l'étude (sans la TPS)
EES de phase I		s/o	s/o	s/o
EES de phase II				
Plan des travaux d'assainissement				
Évaluation des risques et plan de gestion des risques				
Coût total des études				

Décrivez les travaux d'assainissement et de gestion des risques proposés pour la propriété décrite à la section D, notamment :

- a. l'approche (contexte, approche générale ou générale stratifiée, évaluation des risques);
- b. les technologies d'assainissement qui seront employées;
- c. la quantité de terre et de déchets dangereux et non dangereux (en tonnes) à retirer du site et à confier à une installation autorisée;
- d. les mesures de gestion des risques qui seront adoptées;
- e. la durée estimée des travaux d'assainissement (en mois);

Donnez ci-dessous une estimation des coûts admissibles liés à l'environnement et à l'assainissement.

Note:

Les estimations pour les éléments de coût 1 à 6 doivent être préparées par une personne compétente.

Les estimations pour les éléments de coût 7 à 12 doivent être préparées par un entrepreneur reconnu.

Éléments de coût admissibles	Coût réel ou estimé
1. Tous les coûts de l'EES de phase II, des plans des travaux d'assainissement et des évaluations des risques qui ne sont pas couverts par le Programme de subvention pour les évaluations environnementales de sites.	
2. Assainissement de l'environnement, y compris le coût de préparation d'un dossier de l'état du site.	
3. Placement de remblai propre et nivellement.	
4. Instauration de mesures et travaux environnementaux ou techniques, tels qu'ils sont décrits dans le plan des travaux d'assainissement ou l'évaluation des risques.	
5. Surveillance, maintien et exécution des mesures et des travaux environnementaux et techniques, tels qu'ils sont décrits dans le plan des travaux d'assainissement ou dans l'évaluation des risques.	
6. Primes d'assurance environnementale.	
Total des coûts admissibles à l'allègement de l'impôt foncier (somme des éléments 1 à 6)	
7. Les composantes suivantes du programme Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) : a) examen du plan de base par un consultant certifié LEED; b) préparation de nouveaux dessins d'exécution conformes à la norme LEED; c) présentation et réalisation des tests et de la certification de l'élément construit ayant servi à établir la certification LEED.	
8. Coût d'une étude de faisabilité du projet (maximum de 10 000 \$).	
9. 30 % du montant estimé des frais de permis de construire à payer.	
10. 50 % Démolition de bâtiments.	
11. 50 % Travaux de réfection et de modernisation des bâtiments.	
12. 50 % des coûts de rénovation d'infrastructures sur les lieux (p. ex., services d'eau, égouts sanitaires et installations de gestion des eaux pluviales).	
Total des coûts admissibles à une subvention pour la remise en valeur (somme des éléments 1 à 12)	

Si l'estimation des coûts pour les éléments 1 à 6 ci-dessous n'est pas incluse dans les études environnementales ci-jointes, veuillez joindre un plan des travaux détaillé contenant les estimations de coûts pour chacun de ces éléments, le cas échéant.

G. Description du projet

Décrivez en détail (taille et type du bâtiment, nombre d'étages, matériaux de construction, etc.) l'aménagement proposé qui serait réalisé sur la propriété décrite à la section D une fois le site rendu convenable sur le plan de l'environnement. Précisez le nombre d'unités d'habitation (et leur surface en pieds carrés) qui seront construites ou remises en valeur, les locaux commerciaux ou industriels (pi2) qui seront construits ou remis en valeur et les types d'améliorations qui seront apportées.

Estimation de la valeur de la construction de l'aménagement proposé

Estimation de la valeur du terrain et des bâtiments après les travaux (préparée par un conseiller en impôt foncier)

Date prévue de début de la démolition (mois/année)

Date prévue de fin de la démolition (mois/année)

Date prévue de début des travaux (mois/année)

Date prévue de fin des travaux (mois/année)

Date prévue de début de les travaux d'assainissement et de réaménagement (mois/année)

Date prévue de fin de les travaux d'assainissement et de réaménagement (mois/année)

H. Autres sources de financement

Si vous avez reçu d'autres sources de financement du gouvernement (fédéral, provincial, Fédération canadienne des municipalités, etc.) ou avez-vous présenté une demande à cet effet, veuillez en indiquer la source et le montant

Première source

Numéro d'approbation

Le montant reçu

Deuxième source

Numéro d'approbation

Le montant reçu

I. Engagement juridique

PAR LA PRÉSENTE, JE DEMANDE (NOUS DEMANDONS) un allègement de l'impôt foncier ou une subvention dans le cadre de ce programme.

JE M'ENGAGE (NOUS NOUS ENGAGEONS) à respecter les conditions du programme d'allègement de l'impôt foncier ou de subvention énoncées dans la présente demande, le guide du programme et le Plan d'amélioration communautaire pour le réaménagement des friches industrielles (PAC) de la Ville d'Ottawa (consultez le PAC pour en savoir plus).

J'ATTESTE (NOUS ATTESTONS) que les renseignements contenus dans la présente demande sont véridiques, exacts et complets à tous les égards, et qu'ils pourront être vérifiés par la Ville de la façon qu'elle juge appropriée, y compris par une inspection de la propriété visée par la présente demande.

JE COMPRENDS (NOUS COMPRENONS) que toute déclaration ou tout renseignement trompeur ou inexact contenu dans la présente demande ou présenté en appui à celle-ci, ainsi que toute omission, peut entraîner le rejet de la demande, le report, la réduction ou l'annulation de l'allègement de l'impôt foncier ou de la subvention, sans aucune compensation ni indemnisation, ou encore le recouvrement du montant.

J'ACCEPTÉ (NOUS ACCEPTONS) de conclure et de respecter un accord avec la Ville qui précise les conditions associées à l'allègement de l'impôt foncier ou à la subvention.

JE COMPRENDS (NOUS COMPRENONS) que le montant de l'allègement de l'impôt foncier ou de la subvention pourrait être reporté, réduit ou annulé, sans compensation ni indemnisation, ou que son remboursement pourrait être exigé si les travaux admissibles ne sont pas achevés ou ne sont pas réalisés conformément au plan approuvé.

JE COMPRENDS (NOUS COMPRENONS) que les travaux admissibles effectués avant la réception de l'avis écrit approuvant la demande d'allègement de l'impôt foncier ou de subvention deviennent inadmissibles.

JE COMPRENDS (NOUS COMPRENONS) que le ou les programmes pour lesquels la présente demande a été remplie peuvent être annulés ou modifiés par la Ville à tout moment, à sa discrétion exclusive, conformément aux conditions du programme.

JE COMPRENDS (NOUS COMPRENONS) que le montant de l'allègement de l'impôt foncier ou de la subvention sera établi et octroyé à la discrétion exclusive de la Ville. Nonobstant toute déclaration par la Ville ou en son nom, ou tout énoncé contenu dans le programme, aucun allègement de l'impôt foncier ou subvention ne sera accordé sans être dûment autorisé et si le demandeur ne respecte pas les conditions du programme et de l'accord. La Ville décline toute responsabilité quant aux frais engagés par le propriétaire ou le demandeur qui sont liés de quelque façon que ce soit au programme, y compris les frais engagés en prévision de l'octroi d'un allègement de l'impôt foncier ou d'une subvention.

Fait à ville ou village de _____, ce jour _____ de ce mois _____ en cette année _____.

Nom du propriétaire ou du mandataire

Signature du propriétaire ou du mandataire

Consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels et d'autres renseignements
Les renseignements personnels contenus dans le présent formulaire sont recueillis aux fins d'administration, de gestion et d'application des règlements relatifs à l'allègement de l'impôt foncier et à la subvention pour la remise en valeur des friches industrielles. Le personnel autorisé de la Ville aura accès aux renseignements personnels et aux autres renseignements fournis dans la présente demande aux fins d'administration et de gestion des approbations et des permis requis pour ce programme. Ces renseignements peuvent aussi être divulgués à des organismes externes qui ont un lien avec le programme ou qui pourraient s'y intéresser. Les questions concernant la collecte de ces renseignements doivent être adressées par courriel à :

Wendy Tse, coordinatrice (par intérim)

Ententes préalables et Programme des friches industrielles

613-580-2424, poste 12585

wendy.tse@ottawa.ca

Vous pouvez aussi composer le 3-1-1